



COVID19 - orientations complémentaires pour la continuité pédagogique

Madame, Monsieur,

Chère collègue, Cher collègue

Après une semaine de confinement particulièrement éprouvante pour nous toutes et tous, c'est en qualité de vice-présidente en charge des formations que je viens vers vous pour vous transmettre un certain nombre d'informations relatives à l'accompagnement de nos étudiants.

Depuis lundi 16 mars, chacune et chacun d'entre nous sommes pleinement mobilisés pour tenter de trouver quotidiennement des réponses aux nombreuses questions que se posent légitimement nos étudiants. Leur santé, et la vôtre, doivent être évidemment la priorité. Avant même de parler de continuité pédagogique, je tiens à vous remercier pour le lien quotidien que vous maintenez avec les étudiants, lien très important dans cette épreuve anxiogène pour leur avenir.

Garantir la continuité pédagogique à distance est un véritable défi. Cela demande beaucoup d'investissements de la part des services comme des enseignants. Prenons le temps nécessaire, et n'oublions pas les risques de rupture d'égalité entre les étudiants.

De nombreuses questions se posent à nous concernant la continuité et l'adaptation pédagogique et la vie étudiante. A ce jour, je n'ai malheureusement pas toutes les réponses à vos interrogations. Des solutions évidentes « hier » sont parfois difficiles à mettre en œuvre « aujourd'hui » en période de crise, qui plus est à distance.

Les principes de la continuité pédagogique ont été adoptés lundi 16 mars dernier, en concertation avec les directeurs de composantes. Les orientations principales sont fixées à l'échelle de l'établissement et restent identiques pour toutes et tous. La mise en œuvre relève naturellement des composantes (UFR, instituts et écoles) en fonction des caractéristiques des formations.

A ce stade, en fonction des informations consolidées en provenance du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, je souhaite vous apporter des orientations concernant les stages, les examens et l'aide apportée aux étudiants. Vous retrouverez ces éléments régulièrement mis à jour, ainsi que des documents utiles, sur les [pages dédiées sur le site internet](#) de l'université.

Les stages

J'ai souhaité porter une attention particulière aux étudiants qui devaient réaliser un stage dans le cadre de leur formation et dont le projet est remis en cause. En concertation avec les assesseurs à la pédagogie, nous avons défini des principes généraux et les mesures de validation des stages en fonction des différents cas de figure identifiés à ce jour. Je remercie les assesseurs à la pédagogie pour leur réactivité. Vous trouverez joint à ce mail [la fiche Stage de l'université de Poitiers](#).

L'urgence ne nous a pas permis de consulter la CFVU. Dans ce contexte particulier, la fiche Stage a néanmoins été transmise aux membres de la CFVU. Pour les autres aspects liés à la continuité pédagogique, j'ai demandé à ce que l'on étudie la possibilité de réunir à distance cette assemblée afin que la vie démocratique de notre établissement puisse continuer.

Les examens

Face à l'incertitude concernant la durée du confinement, il est encore trop tôt pour savoir dans quelle configuration les examens pourront se tenir. Comme discuté lors de la conférence des directeurs du 16 mars dernier, il est souhaitable, à ce stade, que les examens soient allégés afin qu'ils puissent se terminer au plus tard fin juin si les circonstances et les exigences sanitaires nous le permettent. Aussi, les MCCC 2019-2020 ne seront pas modifiées mais en priorité allégées : il est par exemple possible de prévoir une seule évaluation pour une UE qui en avait fixé deux au départ. Nous devons tout faire pour que les étudiants qui sont dans l'obligation de travailler durant l'été puissent être disponibles. Il est malheureusement probable qu'ils soient encore plus nombreux cette année. J'ai demandé aux équipes de direction des composantes de me faire part, d'ici le 6 avril, des aménagements proposés dans cette configuration, en veillant à l'égalité de traitement entre les étudiants.

L'aide apportée aux étudiants

L'ensemble des services de l'université sont pleinement mobilisés pour permettre aux étudiants les plus précaires de continuer à faire face à leurs besoins les plus élémentaires. L'épicerie sociale et solidaire a pu être ouverte la semaine dernière grâce à la mobilisation de personnels volontaires et nous avons pu distribuer gratuitement les denrées alimentaires à une soixantaine d'étudiants. Les étudiants sont désormais invités à se rapprocher de l'épicerie sociale des Couronneries, *l'Eveil*, avec qui un partenariat a été convenu. Les aides habituelles à destination des étudiants demeurent toujours mobilisables. Nous réfléchissons également aux possibilités de mobiliser les moyens de la Contribution de la Vie Etudiante et de Campus (CVEC). Je réunirai prochainement les parties prenantes dans cette optique.

En fonction de l'évolution des circonstances et en fonction des discussions avec le ministère je reviendrai vers vous pour vous apporter des orientations, notamment sur Parcoursup, le calendrier des masters, la PACES.

Je vous remercie sincèrement pour votre implication en faveur des usagers du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Bien à vous,

Virginie LAVAL

Vice-Présidente en charge des formations

Présidente de la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU)